



---

## 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

5<sup>ème</sup> commission

Point 147 de l'ordre du jour

### **Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies**

#### **Administration of justice at the United Nations**

New York, le 18 octobre 2018

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Suisse et du Liechtenstein. Nos délégations saluent les rapports sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies que nous ont soumis le Secrétaire général, le Conseil de justice interne et le CCQAB. Nous attendons avec intérêt de recevoir la lettre de la Sixième Commission, et de prendre connaissance de ses vues sur les aspects juridiques de cette importante thématique.

**Un système de justice interne équitable, efficace et performant pour toutes les catégories du personnel de l'ONU** est un facteur primordial pour assurer un niveau élevé de motivation et un bon état d'esprit et, en définitive, pour que l'Organisation parvienne à réaliser ses objectifs ambitieux. Investir dans un système efficace et performant d'administration de la justice permettra à terme de réduire le nombre de cas soumis et d'accélérer leurs traitements, ce qui profitera tant au personnel qu'à l'Organisation.

Nous souhaitons souligner deux points particulièrement importants à nos yeux.

Premièrement, l'ONU doit mettre en place un système où **tous les membres du personnel disposent d'un recours effectif**, indépendamment de leur statut de fonctionnaire ou de non-fonctionnaire. Actuellement, près de la moitié des membres du personnel n'ont pas accès au système de justice interne, ce qui est problématique. Nous saluons vivement la proposition du Secrétaire général de lancer un projet pilote offrant explicitement aux non-fonctionnaires l'accès aux services informels de règlement des différends par le biais des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies. Bien qu'elle constitue une première étape pour améliorer la situation des non-fonctionnaires dans les conflits professionnels, cette mesure ne leur donne toutefois pas accès à un recours juridictionnel effectif. Nous recommandons que la poursuite du débat sur les moyens d'assurer un accès adéquat des membres du

personnel non-fonctionnaire à un système judiciaire de résolution des différends. Nous recommandons également que le Secrétaire général propose des options efficaces en termes de coût pour un tel mécanisme dans son prochain rapport.

Deuxièmement, nos délégations souhaiteraient insister sur **l'importance d'une protection efficace contre les représailles**. Il est essentiel que l'ONU crée un climat où les membres du personnel, fonctionnaire et non-fonctionnaire, puissent dénoncer tout manquement en toute sécurité, afin de maintenir les normes élevées de professionnalisme et d'intégrité de l'Organisation. Nous nous félicitons des efforts déployés pour renforcer la politique du Secrétaire général sur la protection contre les représailles envers les personnes ayant signalé des irrégularités ou ayant coopéré à des enquêtes et des audits dûment autorisés.

Enfin, nous tenons à souligner que le soutien au **Bureau de l'aide juridique au personnel** est essentiel. Son rôle dans le respect du principe d'égalité des armes entre les membres du personnel, fonctionnaires et non-fonctionnaires, et l'administration est fondamental en cas de conflits liés au travail. Notre délégation félicite le **Bureau des services d'ombudsman et de médiation** pour l'excellent travail accompli au cours de la période considérée.

Madame la Présidente, je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Madam Chair,

I have the honour of speaking on behalf of Switzerland and Liechtenstein. Our delegations welcome the respective reports on the administration of justice (AoJ) at the United Nations by the Secretary-General, the Internal Justice Council and the ACABQ. We are also looking forward to receiving the letter of the Sixth Committee and to hearing its views on the legal aspects of this important thematic issue.

**A fair, effective and efficient internal justice system for all categories of personnel of the United Nations** is crucial to ensure high motivation and morale and ultimately for the Organization to achieve its ambitious objectives. Investing in an effective and efficient justice system will in the end lead to fewer cases and faster processing thus benefiting both the personnel and the Organisation.

We would like to emphasize two points that we deem to be of particular importance.

First, the UN must put in place a system where **the whole workforce has an effective remedy**, irrespective of their internal qualification as staff or non-staff members. Today, almost half of the workforce has no access to the internal justice system, which is problematic. We strongly welcome the Secretary-General's proposal to initiate a pilot project that would explicitly offer non-staff personnel access to informal dispute-resolution services as part of the mandate of the United Nations Ombudsman and Mediation Services. This is a first step to improve the situation of non-staff personnel in work-related conflicts, but it does not grant them access to effective legal remedy. We recommend that the discussion on how to ensure adequate access for non-staff personnel to a judicial dispute resolution mechanism continues and that the Secretary-General propose in his next report possible, cost-effective options for such a mechanism.

Second, our delegations would like to emphasize **the importance of an effective protection against retaliation**. It is essential that the UN offer a climate in which staff and non-staff members feel safe to

report any misconduct in order to uphold the organisation's high standards of professionalism and integrity. We welcome the efforts that have been made to strengthen the Secretary-General's policy on protection against retaliation for reporting misconduct and for cooperating with duly authorized audits or investigations.

Lastly, we would like to stress that supporting the **Office of Staff Legal Assistance** is essential. It plays a fundamental role in securing equality of arms between staff and non-staff members and the administration in case of work-related disputes. Our delegation also would like to commend the **Office of the Ombudsman and Mediation Services** on their excellent work done during the reporting period.

Thank you, Madam Chair.